

**PRUEBA DE ACCESO A LA ESPECIALIDAD DE FRANCÉS  
MASTER E. SECUNDARIA**

**A. Compréhension orale: (31 points)**

**Court-métrage sur les préjugés “Un excellent dossier”**

<http://lesilesefleintermedio1.wikispaces.com/UNIT%C3%89+5>

**Répondez aux questions suivantes :**

1. Résumez en une phrase le sujet du court-métrage (3 points).
2. Faites le portrait physique et moral des différents personnages (12 points)
3. Quelles sont les préjugés qu’inspirent aux propriétaires les trois colocataires) (9 points)
4. À qui les propriétaires décident-ils finalement de louer leur appartement ? Pourquoi ? (4 points)
5. Quelle est la morale qui se dégage de ce court-métrage ? (3 points)

**B. Compréhension écrite (31 points)**

**Exercice 1 (12 points) : Remplissez les espaces avec les mots proposés**

Continentaux	Cependant	Confondue
Considérant	De surcroît	Égard
Stéréotypes	Mépris	Au gré
Ethniques	Ethnocentrisme	Manifestations

**Racisme**

Le racisme est une idéologie basée sur une croyance qui postule l'existence de "races" au sein de l'espèce humaine, correspondant généralement aux grands ensembles ----- de groupes -----, et qui ----- les hiérarchise. On désigne aussi, sous le terme de raciste, les doctrines politiques préconisant la domination d'une **race** (dite pure et/ou supérieure) aux autres (dites impures et/ou inférieures), ces dernières devant se soumettre, ou parfois mourir

----- des dominateurs. -----, le sens le plus courant, faisant la confusion avec xénophobie et -----, désigne une attitude de ----- et d'hostilité, pouvant aller jusqu'à la violence, envers des individus appartenant à une ethnie différente. Ces comportements, conscients ou non, sont supposés s'accorder avec une théorie raciste, en ----- telle catégorie de personnes comme inférieure. Le « racisme », tant dans le sens de théorie que dans le sens d'attitude, est majoritairement considéré en Occident - et en Occident

seulement - comme socialement inacceptable depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, quelles qu'en soient ses  
-----.

### **Xénophobie**

Le mot xénophobie est composé des racines grecques xéno, « ce qui vient de l'extérieur » et phobie, « la peur ». Ce mot définit donc littéralement, « la peur de ce qui vient de l'extérieur ». La xénophobie signifie l'hostilité à l'----- des étrangers, c'est-à-dire de celui qui n'appartient pas au même groupe d'appartenance que soi (différence de nationalité, culture, langue). La xénophobie peut s'exprimer dans certains cas extrêmes comme la haine d'une religion (comme par exemple l'antisémitisme) de l'homophobie, etc. Aussi, la xénophobie est souvent ----- dans le langage courant avec le racisme. Mais certains insistent sur la différence entre les concepts de xénophobie et de racisme. La xénophobie provient d'une confrontation entre les groupes et différencie les appartenances à l'aide de -----; le racisme consiste à défendre l'idée de la supériorité d'une catégorie de population sur une autre à partir de critères basés sur l'apparence.

### **Exercice 2 (19 points) : Lisez le texte ci-dessous et répondez aux questions suivantes.**

1. De quelle nationalité est Abdel ? (1 point)
2. Comment savons-nous qu'Abdel est intelligent ? (2 points)
3. Donnez deux raisons pour lesquelles Abdel va en Corse ? (4 points)
4. Pourquoi Abdel n'a-t-il pas de compte bancaire ? (2 points)
5. Dans quelle industrie Abdel a-t-il déjà travaillé en France ? (2 points)
6. Selon Abdel, qu'est-ce qui peut arriver aux travailleurs clandestins après un accident au travail ? Donnez deux exemples. (4 points)
7. Pourquoi Abdel a-t-il voulu venir en France. Donnez deux raisons. (4 points)

# Abdel, ou la galère d'un clandestin

28 ans, pas de papiers et une farouche envie de rester. Le parcours ordinaire d'un immigré originaire du Maroc. Témoignage.

**S**on bob enfoncé sur la tête, Abdel discute informatique et se souvient avec fierté de sa brillante réussite au bac. «Mon père était instit, il a été très fier de moi.» Souriant, posé, un air naïf, une maîtrise parfaite de la langue française, Abdel ressemble à tous les jeunes de son âge. Il va travailler l'été en Corse, où il a de la famille, et met de l'argent de côté pour voyager plus tard en Amérique du Sud... L'avenir, Abdel le voit ainsi : «J'aimerais travailler dans l'informatique. Il y a beaucoup de débouchés, alors j'essaie de passer le plus de temps possible sur mon PC. Et je vais à la bibliothèque du centre Georges-Pompidou, à Paris. Je lis mais ce n'est pas en lisant que j'aurai un diplôme...» Un diplôme... Pour entrer dans une école et en sortir diplômé, il lui manque une seule chose. Cette chose qui lui fait aussi défaut pour voyager, travailler, bénéficier d'une retraite, de la Sécurité sociale, posséder un compte bancaire, sortir sans courir le risque de finir la nuit dans un centre de rétention. Ce sésame, ce sont les «papiers», qui lui permettraient de vivre en toute légalité en France et de faire «des choses faciles qui, pour nous, sont



impossibles, comme si à chaque acte normal du jour, on demandait la lune».

## Profession clandestin

Abdel est un clandestin, un «sans-papiers». Lui et ses pairs travaillent sans droits, employés par des patrons peu scrupuleux. «J'ai travaillé dans le bâtiment et je connais des sans-papiers qui sont handicapés à cause d'une chute sur un chantier et qui se retrouvent sans ressources pour vivre...

Jusqu'à aujourd'hui, j'ai eu de la chance, mais demain...» Avec son éternel sourire, Abdel a l'air d'un adolescent. Mais l'apparence est trompeuse. En 1990, à 18 ans, le jeune Marocain franchit la Méditerranée depuis Ceuta, enclave espagnole au large du Maroc. «À l'époque, pour un Marocain, venir en France était facile. Pas de passeur à payer, après avoir traversé l'Espagne, j'étais à Paris en une journée.» Originaire d'Oujda, à la frontière algérienne, Abdel est issu de la classe

moyenne marocaine. «Mon père voulait que je reste mais j'étais libre de partir. Depuis mon enfance, même si je savais que ça allait être difficile, je rêvais de venir en France pour améliorer ma situation. Je ne m'attendais pas à arriver au paradis, je voulais simplement continuer les études. Et puis mon frère aîné, qui a été régularisé en 1997, vit à Marseille. J'ai aussi de la famille en Corse, en Belgique, dans les Yvelines et à Paris.»

## Vocabulaire

Galère: problèmes, difficultés

Instit' : instituteur

Sésame : clé magique

### **C. Expression écrite (30 points)**

En vous aidant des informations ci-dessous, écrivez un texte de 250 mots environ, en exprimant votre avis sur «comment louer sans discriminer ».

#### **Qu'est-ce que la discrimination ?**

Au sens large, les discriminations représentent des traitements défavorables appliqués à des personnes ou à des groupes en raison de caractéristiques, critères ou motifs arbitraires. Ces comportements dommageables interviennent dans la vie courante des individus, que ce soit dans le travail, l'éducation, le logement, l'accès aux loisirs. Les discriminations consistent en une entrave aux droits de chacun, contraire à la loi et induisant une dévalorisation de l'individu.

#### **Comment ne pas discriminer ? Quelques clés !**

##### **Ne pas céder aux préjugés et stéréotypes**

Toute personne a des stéréotypes et des préjugés en tête, c'est normal. Etre conscient de ce fait implique d'être à même de développer des stratégies pour y faire face. En fait, le candidat idéal n'est pas toujours celui qu'on croit et sélectionner ou non une personne sur des critères non objectifs, n'ayant rien à voir avec des garanties légitimes expose tout propriétaire à des poursuites judiciaires.

##### **Etablir clairement et précisément la demande**

Afin de pouvoir sélectionner les candidats de manière objective, il est important de clarifier par écrit certains critères de sélection, ainsi qu'une description précise du bien immobilier. Il faudra préciser: les ressources financières nécessaires pour louer ou acheter le bien immobilier; les caractéristiques du logement, à savoir : le nombre de pièces, sa taille, son équipement...l'état du logement : sa facilité d'accès, les travaux à réaliser...la liste des documents à demander aux candidats. On le voit, plus le propriétaire agira de manière transparente, moins importantes seront les chances de discriminer. Il va de soi que pour le propriétaire qui veut louer son bien, la question de la solvabilité du candidat reste primordiale. Si cette question est légitime, il est néanmoins réducteur de limiter la question aux termes du salaire, les revenus de remplacement (comme l'allocation de chômage ou le revenu minimum garanti) ne présentant pas de risque particulier. Les craintes sont plutôt liées à des a priori. De toute manière, la solvabilité d'un locataire et son sérieux ne peuvent être garantis à 100%.

##### **Selon les deux lois de 2006 et 2007, il est donc interdit à tout propriétaire de :**

- traiter différemment certains candidats sur la base des 6 critères prohibés et sans justification objective ;
- discriminer sous l'injonction d'une tierce personne, notamment sous la pression du voisinage ;
- harceler des candidats locataires en créant un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant.

##### **Les six critères prohibés sont:**

1. La religion ou les convictions
2. L'handicap
3. L'âge
4. L'orientation sexuelle
5. L'origine ethnique / "race" vraie ou supposée d'une personne
6. Le genre

D. Expression orale (32 points)

I. Les discriminations, une réalité française. Lecture de la carte postale (document 1) : (10 points)

Relevez les informations suivantes : Titre, slogan et qui est à l'origine de cette affiche (3 points).

Décrivez en quelques phrases la situation (4 points)

De quel type de discrimination s'agit-il ? (3 points)

Doc 1 : Carte postale éditée par le MRAP



## II. Etude du texte (document 2) : (5 points)

Dans le texte, surlignez ou surlignez les nombres associés aux étrangers, aux immigrés ainsi que les taux ou % de chômeurs. Que remarquez vous ?

### Doc 2 : Les chiffres de la discrimination :

Selon l'Insee, on compte en France 3,3 millions d'étrangers, soit 5,6 % de la population totale. Cette population tend plutôt à diminuer : c'est 338 000 de moins qu'en 1999. Les immigrés sont 4,3 millions (7,4 % de la population, une proportion stable). Tous les immigrés ne sont pas des étrangers ... un tiers sont français. En 1999, le taux de chômage atteignait 11,8 % chez les Français nés en France, 25 % pour l'ensemble des étrangers, 29 % des Vietnamiens, laotiens et cambodgiens et 35 % pour ceux issus du Maghreb ou de Turquie. L'écart de niveau de qualification ne peut expliquer la situation particulièrement grave des jeunes adultes. Le taux grimpe à 40 % pour les jeunes Algériens de 30-35 ans 47 % pour les jeunes femmes. Il était de 12 % pour les Français nés en France.

Source : site " Observatoire des inégalités " :

<http://www.inegalites.org>

## III. Lecture de l'affiche (Doc. 3) : (8 points)

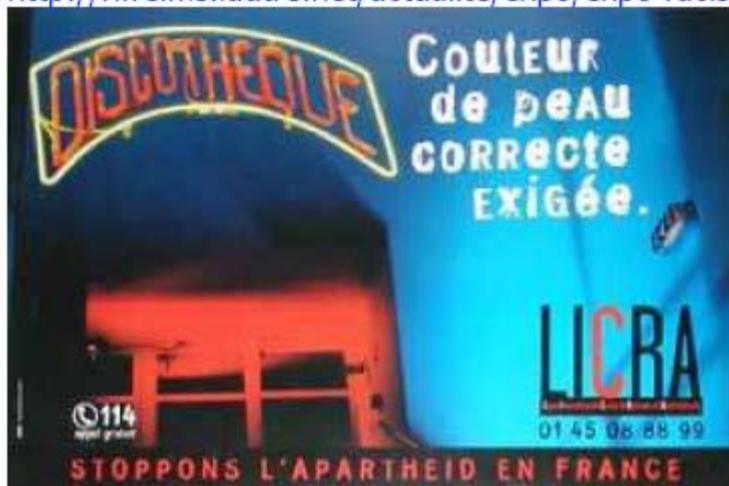
Relevez les informations suivantes : titre, slogan et qui est à l'origine de cette affiche (3 points)

D'après vous qu'évoque cette affiche ? (3 points)

De quel type de discrimination s'agit-il ? (2 points)

Doc 3 : Affiche visible à l'adresse suivante :

<http://rlfreims.lautre.net/actualite/expo/expo-racisme.htm>



## IV. Analyse de textes (document 4 et 5) : (9 points)

**Document 4** : Que reproche-t-on au videur de la discothèque " New World " d'Evreux ? (3 points)

Qu'est-ce qui prouve la discrimination raciale? (3 points)

**Document 5** : Quelle est la décision de justice face à cette infraction à la loi ? (3 points)

**Doc 4 : SOS-Racisme dans ses actions. Le Figaro, lundi 20 septembre 1999.**

... Après Tours, Paris, Metz, Montpellier, c'est au tour d'une discothèque d'Evreux (Eure) d'être piégée pour discrimination raciale. Après avoir été refusés à l'entrée de la discothèque New World, vendredi soir, treize personnes d'origine maghrébine ou africaine ont déposé plainte, auprès du commissariat d'Evreux, (Eure).

" J'obéis aux lois du patron "

Comme à chaque fois, l'opération d'Evreux a été préparée avec minutie. Les jeunes gens se sont présentés deux par deux à cinq minutes d'intervalle à la porte du New World. "C'est réservé aux habitués" lance le videur. Peu de temps après, le vice-président de SOS-Racisme, Samuel Thomas, responsable de l'opération, franchit la porte sans problème. C'est pourtant la première fois qu'il vient, "mais je suis blanc" confie-t-il. Le conseiller municipal d'Evreux, Rachid Mammeri n'aura pas sa chance. "J'obéis aux lois du patron. Il ne veut pas de ces gens-là", a répondu le vigile à la police qui enregistrerait les plaintes.

**Doc 5 : Dépêche AFP avril 2003**

Le gérant d'une discothèque de La Grande-Motte (Hérault) a été condamné mercredi par le tribunal correctionnel de Montpellier à 3.000 euros d'amende pour discrimination raciale, après avoir refusé l'entrée de son établissement à un client d'origine algérienne, a-t-on appris jeudi auprès d'un avocat des parties civiles.

Abdelkrim Grini, l'avocat a déclaré jeudi à l'AFP être satisfait de cette décision, pour deux raisons : elle montre aux personnes victimes de discrimination que leurs plaintes peuvent aboutir, quant aux gérants de discothèque, ils savent désormais qu'ils encourent des sanctions en cas de discrimination".